

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL****SEANCE DU 29 JUIN 2017****OBJET : Désignation des représentants à la commission de suivi de site Inova Var  
Biomasse**

Nombre de membres du Comité Syndical : 28 représentant 28 voix  
 Nombre de membres en exercice : 27 représentant 27 voix  
 Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 20 représentant 20 voix

**N° : 019/2017**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf juin, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte à Brignoles.  
 Il examine le point n° 07 de l'ordre du jour, visé en objet.  
 Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

**DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES****ETAIENT PRESENTS :****COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

B VAILLOT – F PERO – J D'ANDREA – AM LAMIA – A MONTIER – JP MORIN-  
 M GROS – JC FELIX – P VALLOT – M BOEUF – C PALUSSIÈRE – L MARTIN –  
 C BOUYGUES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :**

L BERNE – G BESNARD – A CHARRIER – B DE BOISGELIN – R AMBROSIO –  
 C PLOUVIER – L MEAUME

29 JUIN  
 2017  
 10h30

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Sous-Préfecture  
le : 10 JUIN 2017

Et publication ou notification

le : 10 JUIN 2017

Par arrêté du 4 novembre 2015 a été créée la commission de suivi de site pour l'installation INOVA VAR BIOMASSE située à BRIGNOLES.

Lors de cette création, le syndicat Mixte avait désigné deux membres pour siéger à cette commission :

- M. Bernard SAULNIER, membre titulaire
- M. Jean-Pierre VERAN, membre suppléant.

Suite à la création de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, il appartient au Syndicat Mixte de désigner ses représentants au sein des diverses commissions et en particulier pour la commission de suivi de site Inova Var Biomasse. Cette désignation devra se faire par délibération, le Préfet prendra ensuite l'arrêté modificatif avant de réunir la prochaine commission.

#### **Le Comité Syndical**

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

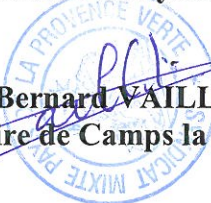
#### **DECIDE** à l'unanimité :

- De désigner comme ci-dessous 1 titulaire et 1 suppléant pour la commission de suivi de site Inova Var Biomasse  
Monsieur Jean-Michel CONSTANS, membre titulaire  
Monsieur Romain DEBRAY, membre suppléant

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

**Le Président du Syndicat Mixte**

  
**Bernard VAILLOT**  
Maire de Camps la Source



29 JUN 2017  
17:40:07  
1034